

Dissertation appuyée sur un dossier documentaire

Il est demandé au candidat :

- de répondre à la question posée explicitement ou implicitement dans le sujet ;
- de construire une argumentation à partir d'une problématique qu'il devra élaborer;
- de mobiliser des connaissances et des informations pertinentes pour traiter le sujet, notamment celles figurant dans le dossier ;
- de rédiger en utilisant un vocabulaire économique et social spécifique et approprié à la question, en organisant le développement sous la forme d'un plan cohérent qui ménage l'équilibre des parties.

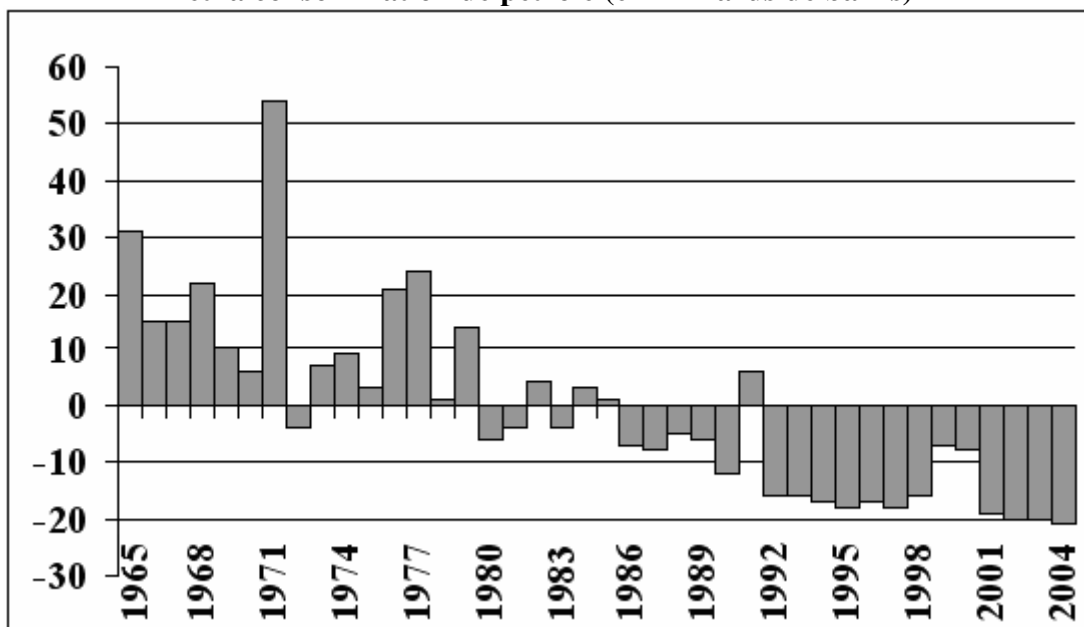
Il sera tenu compte dans la notation de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

SUJET

Une croissance élevée est-elle compatible avec un développement durable ?

DOCUMENT 1

**Différence annuelle entre les découvertes de réserves de pétrole,
et la consommation de pétrole (en milliards de barils)**



Source : Association for the Study of Peak Oil and Gas
(Association pour l'étude du pic de pétrole et de gaz),
<http://www.wolfatthedoor.org.uk/francais/>
Octobre 2006

DOCUMENT 2

Si le monde disposait seulement d'une offre fixe de ressources naturelles non renouvelables, comment les générations futures pourraient-elles satisfaire leurs besoins ? L'exemple typique est celui du pétrole. Lorsque la quantité disponible sera épuisée, les générations vivant à ce moment-là devront s'en passer et auront un niveau de vie moins élevé.

Malgré le caractère presque évident de ces arguments, des économistes répondent que le progrès technique donne souvent des moyens de dépasser ces limites. Si on compare l'économie d'aujourd'hui à l'économie du passé, on peut observer que la manière d'utiliser les ressources naturelles s'est modifiée, parfois dans le sens d'une amélioration. Les voitures consomment moins, les maisons neuves ont des performances énergétiques supérieures. L'extraction du pétrole est plus efficace. Le développement d'énergies alternatives permet de substituer des ressources renouvelables à des ressources non renouvelables. [...]

Toutes les politiques visant au développement des énergies renouvelables, à encourager les logements « basse énergie », etc. s'inspirent de cette logique, et donnent un « coup de pouce » au progrès technique pour assurer un développement durable.

Guillaume GIRMENS, « Développement durable et principes économiques », *IDEES, la revue des sciences économiques et sociales*, 144, juin 2006.

DOCUMENT 3

Croissance économique entre 1988 et 2007

En % par an	1988-1997	1998-2007
Economies avancées	2,9	2,6
Pays émergents et en développement	4,1	5,8
Chine	9,9	8,9
Inde	5,9	6,5
Monde	3,4	4,1

Source : Fonds Monétaire International, *Perspectives de l'économie mondiale*, 2006.

DOCUMENT 4

Le protocole de Kyoto, ouvert à ratification le 16 mars 1998, est entré en vigueur en février 2005. Il a été ratifié à ce jour par 156 pays, mais ni par les Etats-Unis, ni par l'Australie. [...]

Le protocole de Kyoto repose sur un principe relativement simple : les pays développés et en transition se sont engagés sur un objectif global de réduction de leurs émissions de Gaz à effet de serre de 5,2 % en 2008-2012 par rapport au niveau de 1990. Cet objectif global a ensuite été décliné en objectifs individuels par pays en fonction de leurs projections de croissance des émissions (en forte hausse ou en stabilisation), de leur capacité financière, mais aussi de leur engagement politique sur la question du climat : certains pays ont des objectifs à la baisse (-8 % pour l'Union européenne, -6 % pour le Japon) et d'autres en stabilisation (0 % pour la Russie). Les Etats-Unis, qui avaient décidé de ne pas ratifier le protocole, avaient un objectif de -7 %. Si l'on considère l'ensemble des pays développés, l'objectif de -5,2 % fixé par le protocole représente en réalité une diminution de 20 % par rapport au niveau d'émissions anticipé pour 2010 si aucune mesure de contrôle n'avait été adoptée. Les engagements de réduction sont donc loin d'être négligeables.

Aurélien VIEILLEFOSSE, « Que faire après Kyoto ? Les principaux enjeux », *Revue d'économie financière*, 83, mars 2006.

DOCUMENT 5

Intensité énergétique

En tonnes d'équivalent pétrole / PIB	1973	1979	1986	1998
OCDE – Amérique du Nord	0,40	0,37	0,30	0,27
OCDE – Pacifique	0,14	0,13	0,11	0,12
OCDE – Europe	0,24	0,23	0,20	0,17
France	0,18	0,17	0,16	0,15
Asie	0,25	0,26	0,24	0,26

Note : dans ce document, l'intensité énergétique mesure la quantité d'énergie nécessaire pour produire 1000 dollars de PIB en dollars de 1999.

Ainsi, en 1973, pour produire 1000 dollars de 1999 de PIB, on avait besoin en France d'une énergie équivalente à 0,18 tonne de pétrole, alors qu'en 1998, pour produire la même quantité de PIB, il ne fallait plus que l'équivalent de 0,15 tonne de pétrole.

Source : Joël MAURICE, *Le prix du pétrole*, Rapport du Conseil d'Analyse Economique, La Documentation Française, 2001.

DOCUMENT 6

L'empreinte écologique d'une population est la surface totale de terre productive ou d'espace marin nécessaire pour produire l'ensemble des récoltes, de la viande, des produits marins, du bois et des fibres qu'elle consomme, pour subvenir à ses besoins en énergie et pour offrir l'espace nécessaire à la construction de ces infrastructures. Alors que le consommateur africain ou asiatique moyen disposait de moins d'1,4 hectare par personne en 1999, l'empreinte de l'européen occidental moyen atteignait les 5 hectares et celle du Nord américain moyen était de près de 9,6 hectares. L'empreinte écologique du consommateur moyen était de 2,3 hectares par personne en 1999, soit 20% au-dessus de la capacité biologique de la Terre qui est de 1,90 hectare par personne. En d'autres termes, l'humanité dépasse désormais la capacité de la Terre à subvenir à ses besoins en ressources renouvelables. Nous pouvons temporairement maintenir ce déséquilibre en puisant dans le capital de la terre en forêts, poissons, et sols fertiles. Nous rejetons également nos émissions excessives de dioxyde de carbone dans l'atmosphère. Aucun de ces deux comportements n'est soutenable sur le long terme ; la seule solution durable est de vivre dans les limites des capacités productives biologiques de la planète.

Source : WWF, Résumé du Rapport *Planète vivante*, 2002.